



**SAINT
BASILE**

LES BRUITS D'ICI

SURPRENANTE ET INCONTOURNABLE

Volume 34, numéro 1
22 janvier 2022

Déneiger et déglacer

La neige qui s'accumule en bordure des toits à versants peut représenter un danger pour les personnes qui circulent près des bâtiments, sans compter l'affaissement et l'effondrement des toitures. Puisque éneiger et déglacer sont des tâches ardues et risquées, il peut être prudent de faire appel à un professionnel du déneigement. Assurez-vous également de bien déneiger les entrées des bâtiments et les voitures.

Éviter l'accumulation de neige et de glace

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité du public, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) recommande aux propriétaires de :

- ✦ retirer la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement
- ✦ prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment
- ✦ porter une attention particulière aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément

Confier le déneigement à des entreprises qui ont l'expérience et l'équipement appropriés.

Escaliers, portes, balcons et accès

Après une averse de neige, débroyez et déglacez soigneusement vos escaliers, portes et balcons, surtout s'ils servent d'issues de secours. Il est également essentiel de déneiger les voies d'évacuation jusqu'à la rue. Cette précaution sera très utile si vous devez quitter votre maison d'urgence.

Si vous utilisez des appareils alimentés au gaz (électroménagers, foyer, etc.), assurez-vous de toujours garder l'accès au réservoir libre de neige ou de glace.

Abri d'auto

Déneigez toujours votre abri d'auto temporaire pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids de la neige. Toutefois, ne débroyez pas la toiture à partir de l'intérieur de votre abri. En cas d'affaissement, vous seriez écrasé par la structure.

Issues de secours

Toutes les portes de sortie du bâtiment et les voies d'évacuation jusqu'à la rue doivent être déneigées et utilisables de manière sécuritaire.

Vérifier la solidité de votre toiture

De manière générale, les toits sont construits pour supporter les charges de neige des hivers québécois, mais quand les accumulations sont exceptionnelles, montrez-vous vigilant.

Consultez un ingénieur spécialisé en structure pour vérifier si la toiture subit un stress structurel causé par la surcharge de neige. C'est d'autant plus important si vous avez effectué des modifications majeures au bâtiment.

Des signes à surveiller :

- ✦ fissures sur les murs intérieurs
- ✦ portes intérieures qui se coincent ou se frottent
- ✦ craquements inhabituels qui se font entendre
- ✦ plafond qui se déforme.

Si ces signes sont nombreux, vous devrez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité accumulée sur la toiture.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante :
www.saintbasile.qc.ca

Le résumé des procès-verbaux des séances du conseil municipal est publié dans ce journal le mois suivant leur adoption.

Séances du 13 décembre et 20 décembre 2021

- ◆ Adoption du règlement décrétant une dépense de 553 900 \$ et un emprunt de 553 900 \$ pour la réfection d'un ponceau surplombant la rivière d'Aulnage dans le rang Sainte-Angélique;
- ◆ Le conseil municipal accepte de verser une aide financière de 55 \$ pour aider le Comité de l'album des finissants de l'École secondaire Louis-Jobin;
- ◆ Le conseil municipal accepte de faire un don de 150 \$ en vue d'aider le Carrefour FM Portneuf à soutenir les ménages en difficulté et de continuer à offrir de bons services de soutien à ces derniers;
- ◆ Bibliothèque : Le conseil municipal accepte d'abolir en totalité les frais de retard pour les abonnés de sa bibliothèque;
- ◆ Le conseil municipal autorise l'embauche des animateurs intervenants du local des jeunes au taux horaire de 15,39 \$ avec une augmentation de 2% par année et 6% de vacances payable à chacune des périodes de paie;
- ◆ Le conseil municipal accepte de verser la somme de 15 000\$ dans le compte Loisirs Saint-Basile, compte bancaire qui sera utilisé pour les festivités du 175^e anniversaire;
- ◆ Attendu que la Ville de Saint-Basile dépose au ministère de la Famille, dans le cadre *Programme de soutien aux politiques familiales municipales* (PFM) une demande d'aide financière pour la mise à jour de sa politique familiale municipale et du plan d'action qui en découle. Le conseil municipal autorise la demande d'aide financière en vue de la mise à jour de notre politique familiale municipale et du plan d'action qui en découle;
- ◆ Le conseil municipal autorise un versement à Excavation ETR Inc. de l'ordre de 71 147,55 \$, plus taxes. Le coût de cette dépense sera payé à même le règlement d'emprunt # 06-2020 décrétant une dépense de 365 000 \$ et un emprunt de 365 000 \$ pour des travaux de réfection d'un émissaire pluvial situé sur la rue Durand sur une longueur de ± 110 mètres;
- ◆ Le conseil délègue à la MRC de Portneuf la coordination du dossier de la gestion animalière et autorise cette dernière à déposer une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et à signer une entente de services régionale avec la SPA de Québec, pour et en son nom;
- ◆ Le conseil municipal accepte le dépôt de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf – Saint-Basile du rapport d'approbation du budget révisé pour un total de 12 758 \$ pour l'année 2021;
- ◆ Le conseil autorise le paiement de 2526 \$ taxes en sus, pour l'adhésion de la Municipalité à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM);
- ◆ Le conseil municipal accepte la soumission pour l'étude géotechnique dans le projet de réfection d'une partie de la rue Sainte-Angélique, réaménagement de la rue Hardy, du soumissionnaire Consultation GéoTex Inc. pour le prix de 19 500.00 \$ taxes en sus;
- ◆ Le conseil municipal accepte la soumission pour l'étude géotechnique pour le projet de construction d'une nouvelle rue dans le cadre du projet de garderie, du soumissionnaire Consultation GéoTex Inc., pour le prix de 19 400,00 \$ taxes en sus;
- ◆ Le conseil municipal autorise le directeur général, Jean Richard, à signer le contrat de travail à intervenir et à affecter Madame Stéphanie Readman au nouveau poste de trésorière intérimaire.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 14 FÉVRIER 2022

BUDGET 2022

VILLE DE SAINT-BASILE DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2022

A) ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	ESTIMATION 2021 « note 1 »	BUDGET 2022
	<u>REVENUS</u>	<u>REVENUS</u>
Taxes résiduelles	1 870 315	1 931 575
Taxes terrains vagues desservis	13 143	15 315
Taxes 6 logements et plus	54 715	56 174
Taxes immeubles industriels	674 336	688 944
Taxes non-résidentielles	277 967	293 289
Taxes immeubles agricoles	221 708	208 237
Taxes immeubles forestiers	n/a	20 038
Taxes de secteur	0	0
Tarifs sur services	696 606	696 197
Paiements tenant lieu de taxes	14 593	12 827
Transferts	352 072	328 297
Services rendus	214 189	209 528
Impositions de droits	154 013	107 100
Amendes et pénalités	26 762	15 000
Intérêts	20 459	11 000
Autres revenus	<u>398 747</u>	<u>4 500</u>
Total des revenus de fonctionnement	<u>4 989 625</u>	<u>4 598 021</u>
	<u>CHARGES</u>	<u>CHARGES</u>
Administration générale	938 113	904 936
Sécurité publique	689 707	638 463
Transport	1 786 272	1 814 582
Transport adapté et collectif	8 251	8 379
Hygiène du milieu	1 090 506	1 093 389
Santé et Bien-Être	42 274	25 362
Aménagement, urbanisme et développement	195 353	185 522
Loisirs et culture	609 782	687 739
Frais de financement	<u>50 938</u>	<u>216 996</u>
Total des dépenses de fonctionnement	<u>5 411 196</u>	<u>5 575 368</u>

BUDGET 2022

Excédent (déficit) avant conciliation	(421 571) \$	(977 347 \$)
---------------------------------------	--------------	--------------

Conciliation à des fins fiscales

Amortissement immobilisations	1 126 694	1 244 137
Propriétés destinées à la revente	0	0
Remboursement de capital	(430 200)	(469 712)
Transfert aux activités d'invest. «note2»	(27 052)	(10 101)
Surplus et fonds réservés	8 419	213 023

Excédent à des fins fiscales	<u>256 290 \$</u>	<u>0 \$</u>
------------------------------	--------------------------	--------------------

NOTE 1 : L'expression « Estimation 2021 » correspond à la somme du montant réel des revenus et dépenses au 30 septembre 2021 plus le montant estimatif des revenus et dépenses pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2021.

NOTE 2 : Le transfert aux activités d'investissement est la partie des immobilisations financée à même les taxes de l'année.

	BUDGET 2021	BUDGET 2022
	<u>REVENUS</u>	<u>REVENUS</u>
Taxes	8 959	5 300
Transferts	3 210 962	5 599 650
Autres revenus	0	0
Total des revenus d'investissement	<u>3 219 921</u>	<u>5 604 950</u>

	<u>CHARGES</u>	<u>CHARGES</u>
Administration générale	497 952	417 000
Sécurité publique	23 000	13 800
Transport	2 799 100	5 790 000
Hygiène du milieu	1 229 000	1 927 700
Loisirs et culture	1 030 000	2 559 000
Total des dépenses d'investissement	<u>5 579 052</u>	<u>10 707 500</u>

Surplus (déficit) de l'exercice avant conciliation budgétaire	(2 359 131)	(5 102 550)
---	-------------	-------------

CONCILIATION BUDGÉTAIRE

Propriétés destinées à la revente	0	0
Financement à long terme	2 157 579	4 563 925
Affectations	201 552	538 625
Surplus (déficit) budgétaire de l'exercice	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

BUDGET 2022

C) PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2022	2023	2024	Total
Incendie				
Réaménagement bâtiments mun. * (Caserne, Hôtel de Ville et garages mun.)	417 000	4 734 000		5 151 000
Radios portatives	5 000	5 000	5 000	15 000
Achats 4 bunkers / année	8 800	8 800	8 800	26 400
Borne-fontaine sèche rue Sainte-Marie secteur Grand rang			17 000	17 000
Voirie				
Réf. rue Ste-Angélique – Réf. 167 ml * (entre Centenaire et Hardy – MTQ)	1 125 000			1 125 000
Garderie – Nouvelle rue	150 000			150 000
Aménagement lien piétonnier *	20 000			20 000
Réfection du rang Saint-Joseph	60 000	750 000		810 000
Ajout de glissières de sécurité	25 000	25 000	25 000	75 000
Conversion réseau éclairage public	120 000			120 000
Dév. St-Basile phase 3	3 500 000			3 500 000
Réf. Boul. Centenaire avec MTQ		100 000	400 000	500 000
Réfection du rang Saint-Jacques		60 000	750 000	810 000
Rg Ste-Angélique, Ponceau Aulnage	530 000			530 000
Entretien diverses rues	100 000	100 000	100 000	300 000
Réfection divers ponceaux (2018-2022)	150 000			150 000
Réfection divers ponceaux (2023-2025)		150 000	150 000	300 000
Aménagement rond de virage ch. Infini			30 000	30 000
Dépôt à neige			185 000	185 000
Abri à sel			15 000	15 000
Acquisition de faucheuse – Orsy	50 000			50 000
Acquisition d'une pelle sur le tracteur		20 000		20 000
Remplacement tracteur pelouse		20 000		20 000
Remplacement cube FORD (Transit ou Sprinter)	50 000			50 000
Remplacement vieille camionnette	40 000			40 000
Remplacement cube GMC (Transit ou Sprinter)		50 000		50 000

BUDGET 2022

Hygiène du milieu				
Aq – Balancement hydraulique *		35 000		35 000
Aq – Mise aux normes Ste-Anne *	1 737 200			1 737 200
Aq – Génératrice SP2	40 000			40 000
Aq – Purgeur ch. Station, St-Jacques	4 000			4 000
Ég – Raccord. inversé Ste-Angélique	5 000			5 000
Ég – Ajout de télémétrie (SP-1)		15 000		15 000
Ég – Optimisation des SP égout (SP-1, SP-3, SP-4)	40 000	40 000	40 000	120 000
Ég – Usine de traitement – protection berge émissaire	35 000			35 000
Ég – Aq – Espace clos – Garde de protection	18 000			18 000
Ég – Aq – Mise aux normes – Cadenassage	12 000			12 000
Ég – Construction bâtiment (SP-4)	6 500			6 500
Aq – Source St-Joseph – Télémétrie et panneau de contrôle, sondes et débitmètre)	5 000	45 000		50 000
Rehaussement Sainte-Madeleine et réfection 3 ponceaux	20 000	140 000		160 000
Ég – Vidange bassin #3			90 000	90 000
Nouveau plan d'intervention – conduites	25 000			25 000
Loisirs				
Acquisition VTT (loisir/travaux publics)	7 000			7 000
Réaménagement ilot loisirs*	2 200 000			2 200 000
Aménagement sentier Parc Centre nature *		15 000		15 000
Projet – Optique Saint-Basile*		10 000		10 000
C. Comm. – Scène amovible,écran, projecteur, micro)*	10 000	6 000		16 000
Aménagement nouveau parc Dév. Genest		35 000		35 000
Affichage noms des parcs (3)		10 000		10 000
Parcours entraînement urbain		25 000		25 000
Remplacement surfaceuse		15 000		15 000
C-Comm – Rehaussement ventilation toiture et isolation	12 000			12 000
Bibliothèque – Amélioration mobilier et climatisation*	15 000			15 000
Réaménagement - Terrain de baseball	160 000			160 000
Plan directeur – Infrastructures de loisir	5 000			5 000
TOTAL	10 707 500	6 397 800	1 815 800	18 937 100

BUDGET 2022

Note: Certains des projets* de ce programme triennal font état d'une planification de travaux à être réalisés conditionnellement à l'obtention de subventions gouvernementales en 2022, 2023 et 2024. Il n'y a aucune obligation d'exécuter les travaux et l'ordre de réalisation de ces travaux prévus peut être modifié, notamment par la disponibilité des subventions.

D) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

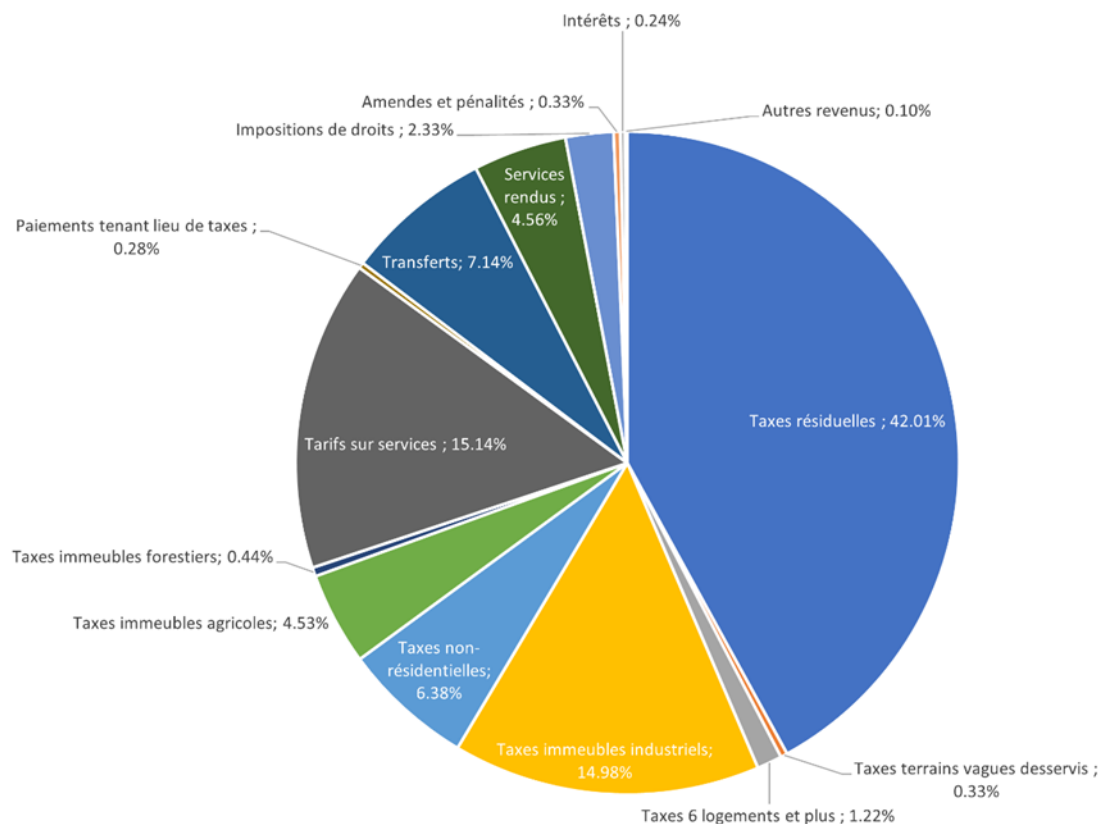
1.- Tarification services municipaux

	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Aqueduc	165	167	167
Égout	158	156	152
Ordure	142	143	148
Éclairage	28	27	27.55
Aqueduc Saint-Jean	107	111	113
Aqueduc Saint-Georges, dette	430	412	393
Aqueduc Chemin de la Station	553	570	567
Égout Sainte-Anne - Dette	508	507	508
Vidange fosse septique annuelle	62	64.50	64.50
Vidange fosse septique saison.	31	32.25	32.25
Vidange fosse de rétention	108	112.50	112.50
Vidange puisard	100	104.00	104.00
Eau au compteur	4.50\$/1000gal.	4.50\$/1000gal.	4.50\$/1000gal.
Déneigement rue McCarthy	230.00	230.00	196.23
Déneigement rue des Étoiles	209.58	209.58	185.77

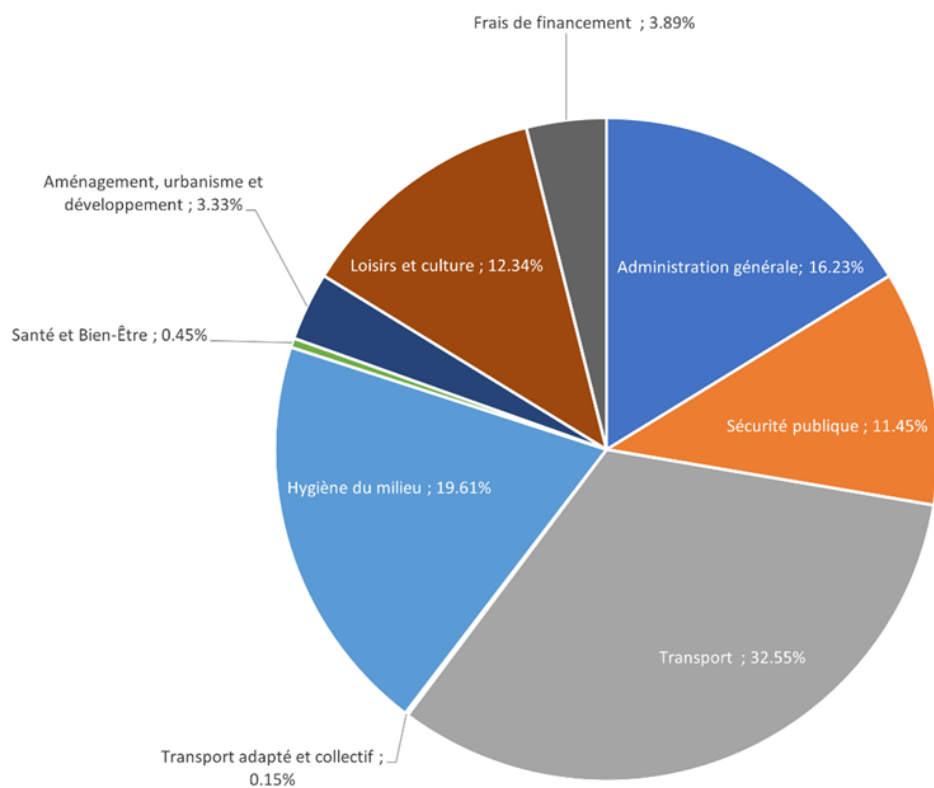
2.- Taux de taxe foncière

	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Taux résiduels	0.8305	0.8549	0.8175
Taux terrains vagues desservis	1.6610	1.7098	1.6300
Taux 6 logements et plus	0.9363	0.9638	0.9200
Taux agricoles/forestiers	0.8305	0.8549	0.7150
Taux non résidentiels	2.0350	2.1475	2.1475
Taux industriels	2.6059	2.7275	2.7453
Taux dettes: secteur Village	-	-	-
Taux dettes: secteur Paroisse	-	-	-

Répartition des revenus de fonctionnement 2022



Répartition des dépenses de fonctionnement 2022



BUDGET 2022

3.- Tableau comparatif du compte de taxes par logement :

	<u>VILLE</u>	
	2021	2022
Évaluation moyenne	160 469	171 828
Taux	0.8549	0.8175
Logement avec aqueduc et égout		
Résiduel	1 371.85	1 404.69
Aqueduc	167.00	167.00
Égout	156.00	152.00
Ordures	143.00	148.00
Éclairage	27.00	27.55
Total	1 864.85	1 899.24
%	100.00	101.84
Logement sans aqueduc et égout		
Résiduel	1 371.85	1 404.69
Ordures	143.00	148.00
Éclairage	27.00	27.55
Total	1 541.85	1 580.24
%	100.00	102.49

4.- Données pertinentes (M = million)

	<u>VILLE</u>
Évaluation résiduelle	236.3 M
Évaluation terrains vagues desservis	1 M
Évaluation 6 logements et plus	5.8 M
Évaluation agricole/forestier	31.9 M
Évaluation non résidentielle	13.7 M
Évaluation industrielle	25.1 M
Évaluation totale	313.8 M

(Médiane : 100 %)

DONNÉ à Saint-Basile ce 14^e jour du mois de décembre deux mille vingt.

Stéphanie Readman, Trésorière intérimaire



INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

	DÉCEMBRE 2021			TOTAL 2021			Total
Nature de l'intervention	STC	STB	Autres	STC	STB	Autres	
Accident de la route	1	4		1	8		9
Alarme incendie					7		7
Assistance au public					1		1
Assistance aux ambulanciers					1		1
Assistance aux policiers					1		1
Danger électrique	1	1		5	4		9
Déversement					1		1
Entraide intermunicipale						10	10
Feu de cheminée				1			1
Feu de broussailles-forêt-herbe				1			1
Feu de garage					1		1
Feu de véhicule				2			2
Incendie commercial				1			1
Incendie bâtiment résidentiel multi-					1		1
Incendie de résidence		1			2		2
Incendie industriel				1	1		2
Sauvetage hors-route					1		1
Vérification					3		3
Vérification feu à ciel ouvert				1	1		2
Vérification matière dangereuse / monoxyde de carbone		1		1	2		3
Vérification sécurité civile					1		1
Total	2	7	0	14	36	10	60

STC = Ste-Christine d'Auvergne

STB = St-Basile



AVIS IMPORTANT

NOUVEAUX CAMIONS POUR LE SERVICE DES COLLECTES DE LA RÉGIE



La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf est heureuse de vous annoncer qu'elle a fait l'acquisition d'une flotte de camions neufs afin de procéder à toutes les collectes en chargement latéral (bacs roulants). Dorénavant, ce sont les chauffeurs de la Régie qui effectuent les collectes en bacs roulants des déchets, des matières recyclables, des matières organiques ainsi que les collectes de sapins, d'encombrants et d'herbes et feuilles.

Ce changement n'a aucun impact sur la journée de collecte des bacs roulants. Tous les calendriers des collectes 2022 sont disponibles sur www.laregieverte.ca à la section Citoyens.



Pour les collectes des conteneurs à chargement avant (déchets, matières recyclables et matières organiques), la Régie a octroyé un contrat de 3 ans à l'entreprise Villéco. C'est donc Villéco qui a maintenant la charge de toutes les collectes des conteneurs sur le territoire de la Régie. Bienvenue au nouvel entrepreneur!

Toute l'équipe et les membres du conseil d'administration de la Régie vous souhaitent une excellente année 2022!



Visitez
laregieverte.ca 

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

INFOS-MUNICIPAL

Saviez-vous que la Ville offre un programme d'aide à la relocalisation d'entreprises commerciales et industrielles ?

Voici un résumé du règlement numéro 01-2021.

Description du programme

Le conseil municipal peut accorder une aide financière à la relocalisation d'entreprises constituant des usages nuisibles, pour favoriser la relocalisation de telles entreprises dans des portions de son territoire en conformité avec les règlements d'urbanisme et plus spécifiquement, le règlement de zonage.

Conditions d'admissibilité

Est admissible à l'aide financière à la relocalisation, toute entreprise qui répond l'une des caractéristiques suivantes :

- * Dont les principales activités sont commerciales ou industrielles, lesquelles activités constituent un usage dérogatoire en vertu des dispositions du règlement de zonage applicables à l'immeuble occupé par cette entreprise;
- * Dont les anciens locaux sont devenus désuets ou trop exigus pour permettre la croissance et qui désire se relocaliser sur le territoire.

Dépenses admissibles

Le programme vise à compenser les frais de relocalisation d'une entreprise admissible. Ces frais comprennent notamment :

- 8.1 Les frais de déménagement et de réinstallation des équipements de production, de sécurité, des pièces et du mobilier nécessaire à la production et au fonctionnement de l'entreprise;
- 8.2 Les frais de recalibration d'équipement et autres pièces ayant été déménagés;
- 8.3 Les frais de débranchement-rebranchement de l'alimentation électrique et de l'accès aux réseaux de télécommunication;
- 8.4 Les frais de réimpression de la papeterie rendue nécessaire du fait de la relocalisation de l'entreprise;
- 8.5 Les honoraires et frais pour les services professionnels associés à l'aménagement des nouveaux locaux et à la conception des enseignes;
- 8.6 Les frais de publicité pour faire connaître la nouvelle relocalisation de l'entreprise;
- 8.7 Les frais inhérents à l'obtention des droits, permis, demande de modification réglementaire découlant de la relocalisation de l'entreprise;
- 8.8 Les honoraires et frais relatifs à la rédaction et, s'il y a lieu, la publication d'un bail de location ou d'un contrat d'achat d'un terrain ou d'un bâtiment par l'entreprise aux fins de sa relocalisation;
- 8.9 Les honoraires et frais relatifs à la préparation de plans et devis pour la construction du bâtiment devant accueillir l'entreprise relocalisée.

Aide financière accordée

L'aide financière pouvant être accordée à une entreprise pour sa relocalisation est de 50% des dépenses admissibles suivant la remise des pièces justificatives jusqu'à un maximum de 5 000 \$.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.



Bibliothèque Au fil des mots

41, avenue Caron



*** Horaire de février ***

*****En cas de tempête, assurez-vous que la bibliothèque est ouverte avant de vous déplacer. L'info sera publiée sur la page Facebook de la bibliothèque !***

- * **Mardi : 18 h 30 à 20 h 15**
- * **Mercredi : 13 h 30 à 15 h 15** (1^{er} et 3^e mercredi du mois)
- * **Jeudi : 18 h 30 à 20 h 15**

Saviez-vous que votre abonnement à la bibliothèque vous permet d'avoir un accès gratuit à des revues en ligne ?

Simple et facile à utiliser, vous adopterez rapidement cette nouvelle façon de consulter vos magazines !

La ressource en ligne Libby vous offre un accès numérique privilégié à plus de 3 000 magazines, comme 7 Jours, Les Idées de ma maison, Science & Vie, Coup de Pouce et National Geographic. Avec Libby, vous pouvez emprunter autant de revues que vous voulez. Il n'y a pas de retard, aucune amende, et le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !



Pour utiliser Libby, passez à la bibliothèque ou rendez-vous au reseaubibliocnca.qc.ca/fr, onglet «Livres & ressources numériques». Pour y accéder, vous devrez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Une fois inscrit, vous pourrez télécharger l'application Libby, disponible dans l'App Store et sur Google Play.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le Défi château de neige 2022 est lancé!

La Ville de Saint-Basile invite la population à y participer!

Inscrivez votre château sur le site Web du défi. Courrez la chance de gagner un des nombreux prix de participation local et régional !

Vous avez jusqu'au 14 mars pour vous inscrire au Défi !



www.defichateaudeneige.ca



COURS D'INITIATION AU PATINAGE 4 ANS ET PLUS



DIMANCHE MATIN DÈS LE 23 JANVIER 2022

Ce cours d'initiation au patinage est adapté aux enfants de 4 ans et plus. Les enfants auront l'occasion d'apprendre les mouvements et habiletés de base du patinage, et ce, tout en s'amusant.

Les inscriptions seront limitées à un maximum de 16 participants par groupe et fonctionneront sous le principe du premier arrivé premier servi. Les cours débiteront le dimanche 23 janvier 2022.

Horaire

10h à 10h45
(1er groupe)

11h à 11h45
(2ème groupe)

Lieu

Patinoire
Centre Ernest-
J.-Papillon

Coût

50 \$ pour 5
cours

Inscription

En ligne sur
Accès-Cité
loisirs





INSCRIPTIONS LOISIRS REPORTÉES

Hiver 2022



**SAINT
BASILE**
RÉGION PORTNEUF

INFORMATION : 418 329-2204 poste 923

www.saintbasile.qc.ca

FACEBOOK : Service des loisirs de Saint-Basile

*Surveillez la page
Facebook du Service
des loisirs !*

COMPTOIR PARTAGE 39, RUE CARON

EN RAISON DES
CIRCONSTANCES SANITAIRES
ACTUELLES, LE COMPTOIR
PARTAGE ET SON POINT DE
DÉPÔT DEMEURERONT FERMÉS
JUSQU'À NOUVEL ORDRE

MERCI DE VOTRE
COMPRÉHENSION!



Corporation
de transport régional
de Portneuf

Autobus vers Québec avec la CTRP !

Réservation obligatoire :
418.337.3686

Coût : 8,50 \$ aller-retour
(2 billets de 4,25 \$)

Billets en vente à l'Hôtel de Ville
aux heures régulières

LE CENTRE NATURE

LE CENTRE NATURE DE SAINT-BASILE est un organisme à but non lucratif offrant des activités familiales. Il est géré et opéré par des bénévoles.

L'hiver, en plus des 15 kilomètres de sentiers de Fatbike, vous pouvez également parcourir 6 kilomètres en raquette, 6 kilomètres de sentier pédestre ET bien sûr, faire des glissades en chambre à air tout en profitant de notre remontée mécanique.

FATBIKE

Si vous désirez vivre l'expérience Fatbike, nous vous demandons de nous contacter via le Messenger de notre page Facebook afin de réserver l'un de nos 24 « vélos à pneus surdimensionnés » !

Les plages disponibles sont :

- 8h30 à 10h00 – Spécial du Président : 15\$ taxes incluses
- 10h00 à 12h00 – 12h00 à 14h00 – 14h00 à 16h00 : 20\$ / heure (taxes incluses)

Vous avez votre Fatbike ? L'accès journalier aux sentiers est de 10\$ (taxes incluses)

Veuillez apporter votre casque.

RAQUETTE et PÉDESTRE

Les sentiers de raquette et pédestre sont accessibles de 8h30 à 16h00 : 3\$ / personne

Il est possible de louer l'une de nos 24 paires de raquette : 3\$

GLISSADE

Les glissades sur chambre à air sont accessibles de 12h30 à 16h00

- 0-3 ans : Gratuit
- 4-12 ans : 6\$
- 13 ans et plus : 7\$
- Forfait famille (2 adultes 2 enfants) : 20\$

Nous demandons un paiement en argent.

100% de nos recettes sont réinvesties dans l'amélioration de nos infrastructures.

Suivez notre page Facebook pour être à l'affut des dernières nouvelles...

Au plaisir de vous rencontrer !

Nous sommes ouverts la fin de semaine et les jours fériés.

Merci !

Les bénévoles du Centre Nature

PS: Grâce à la commandite de **PROMUTUEL ASSURANCE**, les enfants d'âge primaire de Saint-Basile bénéficient d'un accès gratuit aux installations pendant la saison hivernale. (location de Fatbike et raquette non incluse).

PROMUTUEL
ASSURANCE
PORTNEUF-CHAMPLAIN

Le
Centre Nature
SAINT-BASILE • PORTNEUF



Les cloches de l'église de Saint-Basile

Photos: Denis Fiset



INFORMATIONS D'AFFAIRES

Maxime Gendron

Propriétaire

mgendron@entreprisesmgs.com



Les Entreprises M.G.S. inc.

Construction et Rénovation
RBQ : 5649-0188-01

418-285-7752

85, rue Godin
Saint-Basile Qc
G0A 3G0

Hydraulique Dupont

581-307-6241

Sur appel seulement

Unité mobile

Fabrication de boyaux hydraulique
Entretien de machinerie diesel
Réparation de cylindre



**SALON DE TOILETTAGE
"DISTINGUÉ"**



Service de tonte et toilettage
sur rendez-vous

Cindy Bergeron
Toilettuse diplômée
418-329-3500

cindy_bergeron@hotmail.com
St-Basile-de-Portneuf



ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

GRAND
INVENTAIRE
DE PNEUS
NEUFS ET
USAGÉS



Martin & Cathie
propriétaires

cathie.paquet@outlook.com

200, boul. Centenaire St-Basile (QC) G0A 3G0 418 329-2184



Desjardins

Caisse du Centre de Portneuf

418 285-2434

desjardins.com | f i



RÉNOVATION Y.M.D.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Yvan Jobin, prop.

418 329-3198 | Cell.: 418 520-0664

1-24, Place de L'Église, Saint-Basile, QC, G0A 3 G0



418 • 520 • 3622
luclatulippepaysagiste.ca



SPÉCIALITÉS:
Équipements jardin, pelouse,
forestiers, pièces,
accessoires motoneige, VTT
Vente • Service



Cub Cadet, Stiga, Columbia, Lawn-Boy, Stihl,
Kimpex, Kawasaki, Husqvarna

INFORMATIONS D'AFFAIRES



Samuel Goudreault

87, rue St-Georges, St-Basile
 terrassementportneuf@hotmail.com
 www.terrassementportneuf.com

Excavation Aménagement paysager

Arbustes et tourbe
 Nivelage, drain de maison, aqueduc, égout
 Transport de terre, gravier et sable
 Pavé, muret, bordure de ciment coulé
 Trottoir coulé

**ESTIMATION
GRATUITE**

RBQ : 5734-8815-01

Cell. : **418 806-9174**



Le Centre Nature
 SAINT-BASILE • PORTNEUF

Rappel amical à la population

Nous sommes fiers et travaillons fort afin d'offrir les meilleures conditions possibles à nos visiteurs.

Par respect pour toutes les heures de travail investies par nos bénévoles, merci de ne pas utiliser les sentiers pour pratiquer d'autres sports que ceux auxquels ils sont destinés.

Faire du ski de fond, de la raquette, de la motoneige ou de la marche dans des sentiers de fatbike endommage réellement la qualité du produit que nous offrons à notre clientèle.

Merci pour votre compréhension

AIDE-MÉMOIRE

Police	911
Ambulance	911
Centre Hospitalier Portneuf	418-337-4611
Centre Anti-poison	1-800-463-5060
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	418-876-2714
Prévention suicide	1-866-277-3553
Sûreté du Québec	310-4141 ou cell : *4141

PUBLICATION MENSUELLE

Vous désirez publier une carte d'affaire dans ce journal, en voici les coûts :

25 \$ mensuellement
 240 \$ annuellement (20 \$/mois)

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Julie Roy à l'adresse
 julie.roy@saintbasile.qc.ca

BLOC-NOTES MUNICIPAL



LAMPES DE RUE

Nous demandons votre collaboration afin de nous informer lorsque vous constatez une lampe de rue défectueuse.

Prenez note de l'endroit exact et nous le communiquer.

HLM

Information et location de logement auprès de Mme Lyne Juneau 418 284-0016

Hôtel de Ville

20, rue Saint-Georges
 Saint-Basile, QC G0A 3G0
 Téléphone: 418.329.2204
 Courriel: info@saintbasile.qc.ca

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
 Vendredi : 8h30 à 12h00



Garage municipal

111, rue Godin
 Urgence travaux publics: 418.329.2932

Centre Nature

1, avenue Centre nature
 Téléphone: 418.329.3177

Date de tombée pour publier un article : 1er lundi de chaque mois

Appelez ou écrivez-nous dès maintenant pour réserver votre espace publicitaire

Contactez : Julie Roy
Tél : 418.329.2204 poste 926
julie.roy@saintbasile.qc.ca

Date de tombée		Parution
5 janvier		22 janvier
7 février		26 février
7 mars		26 mars
4 avril		23 avril
2 mai		21 mai
6 juin		25 juin
4 juillet		23 juillet
1 ^{re} août		20 août
5 septembre		24 septembre
3 octobre		22 octobre
7 novembre		26 novembre
5 décembre		17 décembre